

COMpte RENDU DE REUNION
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 11 décembre 2018

L'an deux mille dix-huit, le onze décembre à 20H30, le Conseil Municipal de la Commune de Marsais Sainte Radegonde dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Madame FROMAGET Marie-Thérèse, Maire.

Date de la convocation : 4 décembre 2018

Nombre de membres en exercice : 13

Présents : AUMAND Damien, AVRIL Pierrick, BODET Clémentine, DEGAT Corinne, FROMAGET Marie-Thérèse, GADÉ Alban, GIRARD Claude, GUILLEMET Dominique, GUILLOTEAU Thomas, LOISEAU Nathalie, RIVIERE Jean-Paul, ROUSSEAU Véronique

Absent(s) excusé(s) : PORCHER Agnès

Absent (s) :

Secrétaire de séance : AVRIL Pierrick

Pouvoir :

Madame le Maire invite les membres du Conseil Municipal présents à la réunion du 13 novembre 2018 à émettre des observations sur le compte rendu. Aucune observation, le compte rendu est approuvé et signé. Mme le Maire demande le rajout d'un point à l'ordre du jour « Décision modificative n°1 BUDGET Lotissement fief aux moines », à l'unanimité des membres présents, cela est approuvé.

2018-12-01 Devis de maîtrise d'œuvre concernant le dossier d'aménagement et de pluvial sur la rue du Moutier et dossier sécurisation mairie-église

Mme le maire lit le devis reçu par Aménagement Ingénierie VRD concernant la passation d'un contrat de maîtrise d'œuvre relative aux travaux d'aménagement et de pluvial sur la rue du Moutier et dossier sécurisation mairie-église.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, l'unanimité des membres présents, décide :

- de valider ce devis avec un taux de 2.65 %.
- le prévisionnel est sur l'estimation de 185 000 € ht soit 4 900.. €
- d'autoriser mme le maire a signé ce devis et tout document relatif à cette affaire.

2018-12-02 Travaux réhabilitation du réseau pluvial et travaux d'aménagement de la rue du moutier, rue de l'église et sécurisation mairie-église, demandes de subventions : au Conseil Départemental au titre des amendes de police, Conseil départemental au titre du Contrat Vendée Territoire, à la Région pays de la Loire au titre du Fonds Régional de développement des Communes

Mme le maire explique le déroulement des futurs travaux d'aménagement de la dernière tranche du bourg de Marsais. En premier lieu, le réseau pluvial sera réhabilité et dans un second les travaux du parvis de l'église, aménagement et la sécurisation des rues du Moutier et de l'Eglise.

Donc vu le projet des travaux de réhabilitation du réseau pluvial estimé à 45 000 € HT,

Donc vu le projet des travaux d'aménagement de la rue du moutier, rue de l'église et sécurisation mairie-église estimé à 141 523 € HT,

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- ✓ Sollicite l'aide du Conseil Départemental au titre des amendes de police à hauteur de 20 % de 50 000 € de travaux HT (montant maximum subventionnables)
- ✓ Sollicite l'aide du Conseil Départemental au titre du Contrat Vendée Territoire
- ✓ Sollicite la Région des Pays de la Loire au titre du Fonds Régional de Développement des communes
- ✓ Sollicite à titre exceptionnel une dérogation à la règle de « non commencement d'exécution de travaux avant que le dossier ne soit réputé complet », afin que lesdits travaux puissent débuter courant 1^{er} trimestre 2019.
- ✓ Valide le plan de financement suivant :

DEPENSES	
Travaux voirie	60 000 € HT
travaux de réhabilitation du réseau pluvial	45 000 € HT
des travaux d'aménagement de la rue du moutier, rue de l'église et sécurisation mairie-église	141 523 € HT
Honoraires Maitrise d'œuvre	4 900 € HT
TOTAL	251 423 € HT

RECETTES	
Conseil Départemental au titre des amendes de police	20 000 €
Conseil Départemental au titre du Contrat Vendée Territoire	40 337 €
Région des Pays de la Loire au titre du Fonds Régional de Développement des communes	50 000 €
DETR	40 000 €
Autofinancement	101 086 €
TOTAL	251 423 € HT

2018-12-03 Décision modificative n°1 BUDGET Lotissement Fief aux moines

Mme le maire explique afin de passer les écritures comptables demandées fin d'année (écriture de stocks) il convient d'exécuter une décision modificative comme suit :

BUDGET lotissement du fief aux moines

Fonctionnement	Chap	Compte	Nature	Montant
Dépenses	042	71355	Variation des stocks de terrains aménagements	11 900.00
Recettes	042	71355	Terrains à aménager	11 900.00
Investissement	Chap	Compte	Nature	Montant
Dépenses	040	3555	Terrains aménagés	11 900.00
Recettes	040	3555	Terrains à aménagés	11 900.00

Après délibération et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide valider la décision modificative n°1 lotissement du fief aux moins présenté ci-dessous.

2018-12-04 questions diverses

- Cimetière de Marsais, a été constaté un effondrement d'une partie d'un mur. Des travaux sont à prévoir.
- Des entreprises pour le passage du lamier et débroussaillage vont être contactées comme à l'habitude.
- Aire de jeux de Marsais : la clôture a été posée.

Clôture de la séance à 21h40

<u>FROMAGET Marie-Thérèse</u>	<u>AUMAND Damien</u> 	<u>RIVIERE Jean-Paul</u> 
<u>ROUSSEAU Véronique</u> 	<u>AVRIL Pierrick</u> 	<u>BODET Clémentine</u> 
<u>DEGAT Corinne</u> 	<u>GADÉ Alban</u> 	<u>GIRARD Claude</u> 
<u>GUILLEMET Dominique</u>	<u>GUILLOTEAU Thomas</u> 	<u>LOISEAU Nathalie</u> 
<u>PORCHER Agnès</u> Absente excusée		

Le Présent Conseil Municipal comporte les délibérations suivantes :

2018-12-01	Devis de maîtrise d'œuvre concernant le dossier d'aménagement et de pluvial sur la rue du Moutier et dossier sécurisation mairie-église
2018-12-02	Travaux réhabilitation du réseau pluvial et travaux d'aménagement de la rue du moutier, rue de l'église et sécurisation mairie-église, demandes de subventions : au Conseil Départemental au titre des amendes de police, Conseil départemental au titre du Contrat Vendée Territoire, à la Région pays de la Loire au titre du Fonds Régional de développement des Communes
2018-12-03	Décision modificative n°1 BUDGET LOTISSEMENT FIEF AUX MOINES